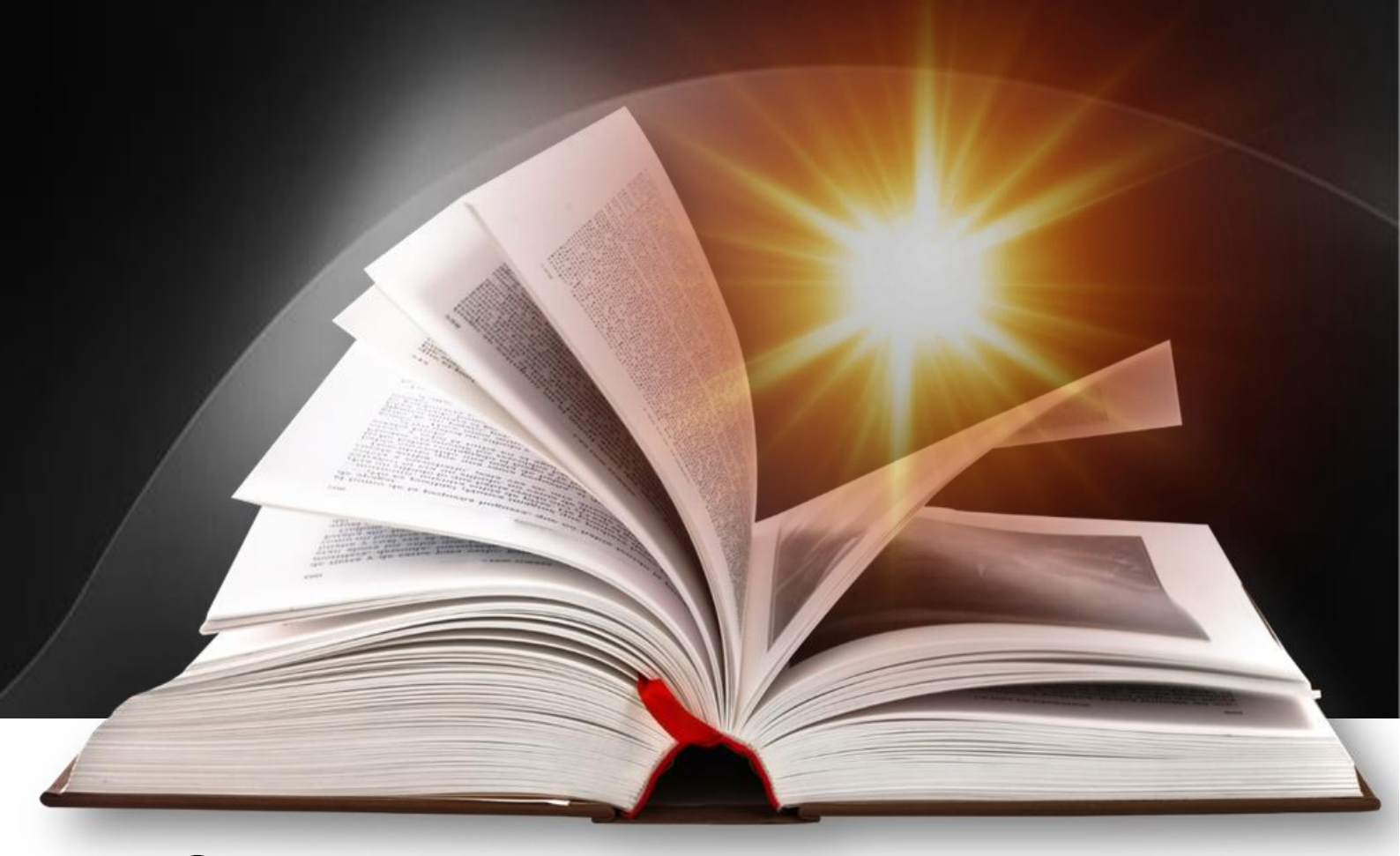
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 2, n°1, Janvier - Avril 2023

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

AS
African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Campagne zéro député élu, réélu en 2023 au Maniema : Commentaires des libres – penseurs

[Campaign for zero re-elected or newly elected deputies in 2023 in Maniema : Comments from free thinkers]

KASIMU AKIDA César
OKANDJU MASANGU Erick
BENGA KISUBI Symphorien[1]
OMOLELA SELEMANI Justin[1]
Enseignants-chercheurs/RD Congo
Email : cesarkasimu@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Ce premier numéro du Volume 2 de la Revue Panafricaine de la Jeunesse pour l'année 2023 témoigne de la détermination des scientifiques africains provenant de différents pays. Leur objectif commun est d'éclairer les acteurs politiques, scientifiques, sociaux, etc., en fournissant des données scientifiques fiables. C'est pourquoi, dans une perspective panafricaine, la Revue Panafricaine de la Jeunesse s'est positionnée comme une plateforme internationale pour l'échange et la diffusion d'études africaines. Auparavant, ces études devaient être publiées dans des revues non africaines, voire étaient rejetées en raison de divergences avec leur prétendue "*politique éditoriale*".

La science africaine est une valeur fondamentale à capitaliser et à promouvoir, et cela ne peut être réalisé qu'en impliquant tous les acteurs. C'est pourquoi, les membres du comité scientifique de la Revue Panafricaine de la Jeunesse, ainsi que les instructeurs externes issus de divers horizons, ont accepté de relever ce défi en apportant leurs solutions et leur expertise à cette revue. Ce mélange de connaissances et d'idéologies provenant de différents pays africains et d'ailleurs fait de la RPJ une revue panafricaine d'avenir, porteuse d'espoir et de renaissance scientifique.

En tant que l'une des principales revues africaines dans le domaine de la recherche scientifique, la RPJ s'efforce de maintenir des normes de qualité élevées pour tous les articles publiés. Elle enregistre aujourd'hui un taux d'acceptation de 50%, ce qui témoigne de la rigueur de notre processus de sélection. L'accueil chaleureux reçu de la part du grand public africain et d'autres régions reflète notre engagement en faveur de la promotion d'une science africaine de qualité.

Cette édition présente les contributions de chercheurs émérites issus d'une large gamme de pays africains, tels que le Sénégal, la RD Congo, le Togo, le Madagascar, le Cameroun, le Mali, le Burkina Faso et le Bénin. Ces chercheurs représentent différents domaines et secteurs de l'activité scientifique en Afrique, leur permettant ainsi de proposer des recherches originales et pertinentes sur une variété de questions touchant les sociétés africaines dans divers secteurs, tels que la jeunesse, la technologie, le droit, la sociologie, l'économie, le développement, l'environnement, la politique, la gestion des ressources humaines, la sociologie du développement, la culture et les arts, la littérature, la médecine, la santé, etc.

Notre comité de rédaction, notre comité scientifique et nos évaluateurs externes travaillent en étroite collaboration avec les auteurs afin de garantir la qualité et la pertinence de chaque article publié. Nous sommes convaincus que cette approche collaborative est essentielle pour renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale et veiller à ce que les sociétés africaines bénéficient des avantages de la recherche de qualité.

Plongez-vous dans ce numéro de notre revue et découvrez les trésors de la science africaine. En rejoignant notre communauté de lecteurs, vous contribuerez à renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale, tout en permettant aux sociétés africaines de bénéficier des avancées de la recherche de qualité. N'hésitez plus et embarquez pour un voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations et les idées novatrices qui façonnent l'avenir de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Relecteur Principal : M. **Jean-Micky Kafuwa Musongo**, RD Congo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

Comité scientifique

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo

- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire.
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Campagne zéro député élu, réélu en 2023 au Maniema : Commentaires des libres – penseurs

[Campaign for zero re-elected or newly elected deputies in 2023 in Maniema : Comments from free thinkers]

KASIMU AKIDA César
OKANDJU MASANGU Erick
BENGA KISUBI Symphorien[1]
OMOLELA SELEMANI Justin[2]
Enseignants-chercheurs/RD Congo
Email : cesarkasimu@gmail.com

Résumé

L'Assemblée Provinciale est la première institution politique en Province. Cette classification fait d'elle un milieu où toutes les questions de la vie sociale, politique, économique et sécuritaire doivent être débattues. Etant l'émanation directe du souverain primaire, ce dernier a tendance à dicter sa volonté pour orienter les élus dans leurs actions. A contrario, il s'observe un écart total entre les actions des élus et la volonté des mandants. Au vue de cette réalité, la nouvelle dynamique de la société civile/Maniema, a jugé opportun de lancer la campagne **« Zéro député élu, réélu en 2023 »,** dans le but de contrecarrer la réélection des élus de la mandature en cours, estimant qu'ils n'ont pas été à la hauteur. Sur cette logique, notre étude s'est proposée de recueillir les jugements ou les avis des libres – penseurs sur ce sujet. Pour atteindre l'explication, nous avons fait appel à l'histoire immédiate. Cette démarche s'est aussi appuyée sur la documentation, l'interview libre pour la récolte des données et l'analyse quantitative nous a facilité le traitement. Après analyse et traitement des données, il s'est avéré que, la majorité d'interviewés sont favorables pour non seulement, selon eux, de sanctionner certains élus non actifs, mais aussi secouer le cocotier dans la classe politique du Maniema. Notons ici que, cette étude est en rapport avec la sociologie électorale.

Mots clés : Elections, Réélection, Mandat Politique, Libre-Penseur.

[1] Université de Kindu/République Démocratique du Congo, Faculté des sciences sociales, politiques et administratives

[2] Université Pédagogique Nationale/République Démocratique du Congo, Faculté des sciences sociales, politiques et administratives

Abstract

The Provincial Assembly is the first political institution in the Province. This classification makes it an environment where all questions of social, political, economic and security life must be discussed. Being the direct emanation of the primary sovereign, the latter tends to dictate his will to guide the elected officials in their actions. Conversely, there is a total gap between the actions of elected officials and the will of constituents. In view of this reality, the new dynamics of civil society / Maniema, considered it appropriate to launch the campaign "Zero elected deputy, re-elected in 2023", with the aim of thwarting the re-election of the elected representatives of the current mandate, considering that they weren't up to it. On this logic, our study has proposed to collect the judgments or opinions of free thinkers on this subject. To reach the explanation, we appealed to immediate history. This approach was also based on the documentation and the free interview for the collection of data and the quantitative analysis facilitated the processing. After analyzing and processing the data, it turned out that the majority of respondents are in favor of not only, according to them, sanctioning certain elected officials, but also shaking the coconut tree in the political class of Maniema. Note here that this study is related to electoral sociology.

Keywords: Elections, Re-Election, Political Mandate, Freethinker.

0. Introduction

A ce jour, la province du Maniema se trouve dans une situation de pauvreté, de sous développement, d'instabilités politique, économique, sociale croissantes et de mauvaise gouvernance généralisée (OKANDJU MASANGU et TCHODI ISIDORE, 2018). Alors que le groupe rebelle Maï - Maï fait sa loi dans la partie Est de la Province du Maniema, des tensions ne cessent de s'accroitre à l'Assemblée Provinciale. Au lieu de penser à comment sortir la Province du gouffre dans lequel elle se trouve à travers la législation des lois et le contrôle sérieux de l'exécutif, les élus s'entretuent pour des intérêts égoïstes divergents.

Par suite, la population qu'ils prétendent représenter se sent abandonnée à son triste sort ne sachant pas à quel saint se vouer. Entre temps, nombreux d'entre eux participent déjà à des campagnes préélectorales pour s'assurer de leur réélection qui s'annonce coriace à tous les niveaux et dont les débats s'enlisent même sur les réseaux sociaux avec pour avantage, selon les termes de Remi, de parvenir à marquer les esprits avant le temps (Remi le fibure, 2022).

Considérant qui ce vient d'être dit, la nouvelle dynamique de la société civile du Maniema, a jugé astucieux de lancer le vendredi, 30 décembre 2022 à Kindu, la campagne ***« Zéro député élu, réélu en 2023 ».***

Pour le président de cette structure, cette campagne vise à éveiller la conscience de la population, afin de sanctionner les élus de la législature en cours pour non seulement n'avoir pas valablement rempli les rôles pour lesquels ils avaient été élus, mais aussi de secouer le cocotier dans la classe politique du Maniema dans le but d'aspirer au changement et par contrecoup, au développement de la province.

A cet effet, cette étude se propose d'ausculter l'appréhension de la population non alignée sur cette campagne. Toutes choses restantes étant égales par ailleurs, l'objet principal de cette réflexion était de pouvoir sonder les avis de la population du Maniema sur la campagne ***« Zéro député élu, réélu en 2023 ».***

Nonobstant cela, nous estimons que vous avez hâte de savoir le sens des mots clés utilisés dans cette étude. Pour en savoir plus, le point suivant demande une attention soutenue.

1. Prolégomènes conceptuels

Dans ce point, il sera question pour nous de clarifier les termes clés utilisés dans cette étude pour éviter toute confusion qui peut en résulter.

1.1. Election

Etymologiquement : Du latin élection signifie choix. L'élection est un choix réalisé au moyen d'un suffrage (vote, approbation) auquel toutes les personnes disposant du droit de vote parviennent à opérer un choix en faveur de qui elles veulent (toupie, 2022).

L'élection peut aussi être définie comme le mode de désignation du titulaire de poste. Elle a pour rôle d'octroyer aux membres d'une collectivité le droit de choisir leurs représentants (MALIKIDOGO, 2015). Dans le cas d'espèces, ce sont les députés qui sont nos représentants.

1.2. Réélection

La réélection selon Ivan Ricufol (2023) est définie comme l'action de réélire ou le fait d'être élu de nouveau. A l'inverse, la non - réélection peut tout simplement dire qu'on était élu au paravent, mais par concours de circonstances, on n'est pas réélu ou élu de nouveau.

1.3. Mandat politique

Tout d'abord par mandat ou procuration, on désigne aussi à la fois le pouvoir et le document par lequel le pouvoir est transmis. Ces appellations visent la convention par laquelle une personne donne à une autre le pouvoir de faire pour elle un ou plusieurs actes juridiques (By Balaji, 2023).

Un mandat politique alors est une charge publique élective, notamment une fonction de membre d'une assemblée élue. On parle de mandat de député, mandat législatif, mais aussi de mandat présidentiel, etc.

Le mandat obtenu a une durée d'application limitée (en principe bien déterminée), appelée de manière générale mandature. Dans ce cas, nous sommes dans une démocratie représentative. Ils ont une liberté d'action telle qu'ils ne doivent pas être les obligés de leurs électeurs.

A contrario, le mandat impératif est une forme de mandat politique, dans lequel le pouvoir est délégué à une organisation ou un individu élu envie de mener une action définie dans la durée et dans la tâche, selon les modalités, précises auxquelles il ne peut déroger. Il s'oppose au mandat représentatif.

1.4. Libre-penseur

Sylvain SHOMBA souligne que, la notion de libre-pensée est apparue pour la première fois dans un discours de Victor HUGO en 1850 (sylvain SHOMA, 2015). Il désigne un mode de pensée et d'action débarrassé des postulats religieux, philosophiques, idéologiques ou politiques. Cette notion utilisée dans cette étude, ne doit pas semer la confusion avec les principes de liberté d'opinion, liberté de la pensée et liberté d'examen.

2. Méthodologie

Pour atteindre l'explication dans le cadre de cette étude, nous avons fait recours à l'histoire immédiate selon le schéma de verhagen. Dans cette étude, cette méthode nous a permis de pouvoir interagir avec nos contemporains sur l'objet de notre étude (Verhagen B., 1974). Cette méthode a été appuyée par la technique documentaire et l'interview libre pour recueillir les données. L'analyse quantitative nous a été utile dans le traitement.

3. Résultats et discussions

Comme souligné ci-dessus, notre recherche de terrain s'est basée sur « l'interviexu ». Ainsi, nous nous sommes entretenu avec tous les participants au tours de cette question : « ***Pensez- vous que la campagne Zéro élu, réélu en 2023 » rend la peine au Maniema ?*** ». Après dépouillement de nos différents grilles d'entretien, nous avons obtenus les résultats, dont la synthèse est présenté dans le tableau qui suit :

<u>Tableau N1</u> : Impressions des interviewés sur la campagne Zéro député élu, réélu en 2023

Réponses	Effectif	%
Réponse 1 Oui, parce que les élus de cette mandature ont un bilan négatif dans la production des lois	7	17,5

Réponse 2 Oui, car les députés de la législature en cours ont une complicité négative et une complaisance dans le contrôle parlementaire	5	12,5
Réponse 3 Oui, parce que les députés n'ont pas réalisé leurs promesses de campagne (construction des routes, écoles, emplois, etc.)	26	65
Réponse 4 Autres réponses	2	5
Total	**40**	**100**

Source : *Tableau élaboré par nous - mêmes sur base de réponses de notre population d'étude*.

Il ressort de ce tableau que, 7 enquêtés sur 40, soit 17,5% soutiennent que cette campagne tombe à pic, car les élus de cette mandature ont un bilan négatif dans la production des lois. 5 enquêtés, soit 12,5% orientent leurs avis dans le même sens en estimant qu'il y a une complicité négative et une complaisance avec non seulement les institutions, mais aussi avec l'exécutif. En outres, 26 enquêtés, soit 65% appuient justifiant que les élus n'ont pas réalisé leurs promesses de campagne (construction des écoles, routes, promotion de l'emploi et autres).

Les résultats de cette étude montrent globalement que, la plupart des enquêtés, sont favorables à la campagne ***« Zéro élu, réélu en 2023 »***, non seulement selon eux, pour sanctionner les élus de la législature en cours pour cause majoritairement de ne pas réaliser leurs promesses de campagne, mais aussi de secouer le cocotier dans la classe politique au Maniema.

Ces résultats sont semblables à ceux obtenus par Emille, qui déclare que les représentations du souverain primaire perdent souvent de vue lorsqu'ils sont au pouvoir foulant aux pieds le misions pour lesquelles le mandat leurs a été accordé (Emille le Bris, 1999).

Sur le même élan, SHAKO PAUNI a affirmé la nécessité du renouvellement de la classe politique au Maniema pour obtenir des véritables sapeurs - pompiers au service du peuple et non des gens à la solde exclusivement de leurs clans, familles, éthnies, etc. (SHAKO PAUNI et all, 2022).

4. Conclusion

Pour couronner notre étude, il importe de signaler que, en ce qui concerne la campagne ***« Zéro député élu, réélu en 2023 »,*** la majorité d'interviewés dans cette

étude sont favorables à cette dernière évoquant les motifs selon lesquels, il faut non seulement sanctionner les élus pour non tenu de promesses de la campagne, mais aussi pour renouveler la classe politique. Oubliant à notre avis, d'un côté que, le travail d'un député n'est pas de construire les routes, les hôpitaux et de trouver de l'emploi aux gens, mais de produire des lois et de contrôler l'exécutif. De l'autre côté, les promesses inconsidérées des élus lorsqu'ils étaient candidats dans la mesure où ils voudraient à tout prix le pouvoir. Les choses, s'annonçant rudes, nous nous interrogeons sur le sort des uns et des autres. L'avenir nous permettra de répondre à cette énigme.

5. Bibliographie

Balaji, B. (2023), « Distinguish Betweeh- Democratic and Nu-democratic elections », in *By j'us* February.

Dictionnaire Français. www.toupie.org.

Emille le Bris (1989), « la Laborieuse construction d'u nouvel espace public », *politique africaine*, n°74, juin.

Ivan riafoul. http://blog.lefigaro.fr.

Malikidogo Shakali (2015), Dictionnaire politique, IRSA, Kisangani.

Okandju Masangu et Tchodi Esidone (2018), « profil idéal du candidat gouverneur au Maniema : essai d'analyser sur la théorie de contingence du Leadership », in *CRIDHAC*, N°59 vol 2, Kinshasa.

Paul Marguerite : www.toupie.org.

Remi lefebure (2023), *« les campagnes de terrain à l'ère du musique* », in Metro politiqués, n°13, paris, Avril.

Shomba Kinyamba, S. (2009), *Comprendre Kinshasa à travers ses locutions populaires. Sens et contextes d'usage*, éd. Acco, Bruxelles.

Verhagen, B. (1974), « Histoire inédite et engagement politique », in *cahiers Zaïrois d'études politiques et sociales*, UNAZA, Lubumbashi, N°03, Octobre.